

**Parcours : Administration Culturelle
2023-2024**

Exceptionnellement, à l'intérieur du bloc 4, la compensation est impossible entre l'UE de stage et le mémoire de recherche. En outre ces deux UE ne sont pas compensables avec les autres UE du parcours. Pour le reste, la compensation entre UE s'opère à l'intérieur des trois blocs "Etudes culturelles", "Langue" et "Professionalisation" et non entre ces blocs.

DATE :

N° ETUDIANT :

NOM :

PRENOM :

SEMESTRE 3 (M2S3AC)

Code UE	INTITULE UE	ECTS	Heures TD	Formule de la note
BLOC 1	ETUDES CULTURELLES (M2ACUE1)	12		
NX1684	Histoire du monde culturel et recherche	4	27	CC * 100%
NX1685	Administration et lieux culturels	4	27	CC * 100%
NX1686	Action culturelle	4	36	CC * 100%
BLOC 2	LANGUES (M2ACUE2)	3		
NX1687	Anglais	3	24	CC * 100%
BLOC 3	PROFESSIONALISATION (M2ACUE3)	15		
NX1688	Concevoir un projet	4	36	CC * 100%
NX1689	Eléments de communication	4	36	CC * 100%
NX1691	Projet collectif (+3h projet)	3	18	CC * 100%
NX1692	Eléments de droit et de gestion	4	27	CC * 100%

SEMESTRE 4 (M2S4AC)

Code UE	INTITULE UE	ECTS	Heures TD	Formule de la note
BLOC 4	PROFESSIONALISATION (M2ACUE4)	30		
NX1693	Mémoire de recherche ou étude de cas (+1h tutorat)	12	1h/étudiant	CC * 100%
NX1694	Stage, projet tutoré, rapport (tutorat)	18	1h/étudiant	CC * 100%

SIGNATURE ETUDIANT :

SIGNATURE RESPONSABLE :